



N^o 226

Le 27 septembre 1989

LE CANADA ET L'URSS SIGNENT UN
PROTOCOLE DE COOPERATION

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que le Canada et l'URSS avaient renouvelé l'Accord à long terme visant à faciliter la coopération économique, industrielle, scientifique et technique entre les deux pays.

L'accord prévoit la tenue périodique de réunions de la Commission mixte de coopération économique; c'est l'instance privilégiée pour les questions commerciales et économiques entre le Canada et l'URSS.

Cette année, la Commission s'est réunie à Ottawa du 25 au 27 septembre. Parmi les questions à l'ordre du jour, mentionnons : les conditions pouvant présider à l'amélioration des coentreprises, l'incidence des réformes économiques en Union soviétique sur les relations commerciales bilatérales ainsi que les échanges de techniques industrielles.

M. Crosbie a déclaré que l'accord permettra d'améliorer les relations commerciales et économiques entre le Canada et l'URSS. Il a également pour effet de mettre sur pied un programme conjoint qui sera particulièrement dynamique au cours de l'année qui vient.

"Je m'intéresse surtout à la série de tables rondes bilatérales sur les sciences et la technologie qui se tiendront à Toronto, Montréal et Edmonton au printemps de 1990. Elles réuniront des intervenants clés du milieu des affaires, du secteur public et du milieu universitaire qui examineront les possibilités de coopération scientifique et technologique," a dit M. Crosbie.

Les programmes bilatéraux de coopération entre les écoles d'administration canadiennes et les établissements soviétiques permettent aux gestionnaires soviétiques qui administrent des entreprises d'État ou des coentreprises de se familiariser avec les pratiques de gestion occidentales.

.../2